

EVACUATION VERTICALE DES APPAREILS DE SKI ASSIS TESSIER®

Suite aux différents essais réalisés, une **procédure unique d'évacuation** convenant pour tous les matériels de ski assis homologués en France est préconisée par la commission d'homologation présidée par le STRMTG.

Il convient d'utiliser **deux anneaux de sangles de 1m50** (exemple : anneau PETZL C40-150). La première sangle sera passée à l'arrière du dossier du siège et sous les bras de l'usager, créant ainsi un point d'accrochage devant l'usager. La seconde sangle sera passée sous le châssis au niveau des genoux de l'usager, en passant dans une partie du châssis empêchant la sangle de glisser en arrière.

Les deux sangles se rejoignent ainsi en un seul point d'accrochage où viendra se mousquetonner la corde utilisée pour l'évacuation.

Le **triangle d'évacuation**, habituellement utilisée pour l'évacuation des personnes, peut alors servir pour sécuriser l'accompagnateur du skieur assis qui peut être amené à avoir un rôle actif lors de l'évacuation, y compris lorsque le garde-corps est relevé. Il sera indispensable de sécuriser l'accompagnateur avant de relever le garde-corps.

Illustration du passage des sangles sur divers matériels TESSIER



Tandemski



VFC



Kartski



Uniski ou Dualski Loisir, avec ou sans barre, avec siège standard ou baquet

En France, le matériel utilisé pour les évacuations est propriété de l'exploitant des remontées mécaniques, le client et le secouriste ont donc la garantie d'utiliser un matériel en parfait état (rangé dans un sac à l'abri des agressions extérieures, contrôlé chaque année, ayant une durée de vie préconisée car il est renouvelé par l'exploitant des remontées mécaniques lorsque nécessaire).